

## Circulaire d'information

**INFCIRC/991**

29 avril 2022

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

# Communication datée du 26 avril 2022 reçue de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence une note verbale datée du 26 avril 2022.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE  
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
À VIENNE

N° 4131/36-197-29098

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

Le 16 avril 2022, à 6 h 27 (heure d'Europe de l'Est), le système de vidéosurveillance sur le site de la centrale nucléaire d'Ukraine du Sud a enregistré **le survol du site industriel de la centrale par un missile de croisière russe** (semblable au missile « Kalibr ») se dirigeant du nord au sud à une altitude d'environ 100 à 200 mètres.

Le missile est passé directement au-dessus de la tranche 1 et aurait pu la toucher, ce qui aurait provoqué une catastrophe nucléaire à l'échelle de l'Europe. Il a aussi été confirmé visuellement que deux missiles supplémentaires sont passés à une altitude de 100 à 200 mètres dans la même direction. La vidéo du missile survolant la centrale nucléaire d'Ukraine du Sud est disponible à l'adresse suivante :

<https://drive.google.com/file/d/1LA8sM6teCMr52pbEyy-3hJp9XwrYv4cf/view>

De tels actes de la Fédération de Russie font peser une menace grave et directe sur la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire d'Ukraine du Sud et de son personnel civil, accroissant considérablement le risque d'accident ou d'incident nucléaire et mettant ainsi en danger la population de l'Ukraine, des États voisins et de la communauté internationale.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de diffuser rapidement la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[Sceau]      [Signé]

Vienne, le 26 avril 2022